

Pour vos balades en forêt...

ADOPTEZ LES BONS GESTES

Bannir tout apport de feu en forêt



Rester sur les sentiers



Bivouac : m'informer de la réglementation



Être attentif aux autres



Circuler uniquement sur les itinéraires et les routes autorisées



Cueillette : respecter les espèces protégées et les quantités autorisées



Plus d'infos dans :

LA CHARTE DU PROMENEUR SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE

à télécharger ici

